



COMMISSION NATIONALE VTT

Réunion du Vendredi 18 juillet 2014

**Salle de réunion du Championnat de France VTT
aux Menuires 8H30 / 13h00**

Membres présents :

Eric JACOTÉ, Président de la CNVTT
Alain GHILONI, Membre du Conseil Fédéral, Secrétaire CNVTT et responsable jeunes
Alexandre BALAUD, Responsable Enduro
Jean Pierre BRUNI, Responsable DH,
André LECAT, Responsable XC
Yannick TIREL, Membre du Conseil Fédéral, Responsable Teams XC, adjoint jeunes,

Invités présents :

Benjamin CADET, Coordonateur VTT service fédéral
Serge FROISSART, Entraîneur national Trial
Emmanuel HUBER, Entraîneur national DH
Vincent JACQUET, DTN
Vivien LUBCZANSKI, directeur du service réglementation et organisations
Yvon VAUCHEZ, Entraîneur national XC
Joaquim LOMBARD, responsable des sites VTT FFC
Yvon CLOLUS, entraîneur des juniors et du pôle France Besançon
Philippe CHANTEAU, Entraîneur chargé de la formation

Membres excusés :

Philippe BERTEAUX, Responsable marketing et communication

Invités excusés :

David LAPPARTIENT, Président de la FFC
Alex CORNU, DTN Adjoint
Thierry NUNINGER, Membre Conseil fédéral, représentant des arbitres, membre CNCA,
Consultant ponctuel CNVTT

1) Approbation du compte rendu de la réunion

Le président Eric JACOTÉ souhaite la bienvenue à tous les membres et demande à Serge FROISSART d'intervenir en premier, compte tenu de son emploi du temps, mais avant demande l'approbation du compte-rendu de la réunion de la CNVTT du 30 janvier 2014 à Saint Quentin en Yvelines.

Aucune remarque n'est formulée

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Trial

Serge FROISSART : Equipe de France trial : aux Championnats d'Europe les résultats sont très corrects, nous espérons une médaille de plus mais un jeune passait le bac.

Je suis assez satisfait d'avoir réussi à faire manger ensemble tout le monde alors que ce n'était plus de rigueur depuis un bon moment.

Nous profitons du partenariat avec la Maurienne pour faire un stage dame à Saint François de Longchamp : Préparation du mondial, hébergement, déplacement, c'est un plus appréciable.

Circuit National.

Une règle : rectifier le tir en mettant un joker (interzones longues). Deux réunions du groupe technique ont pu être organisées, une à Clisson et une à Super Besse.

Evolution du règlement. Joël BOURRET doit le réécrire (nouvelles dispositions : celles-ci ne sont pas toujours facilement transposables de l'anglais vers le français UCI), afin qu'il soit à jour pour la saison 2015.

Nous avons effectué un test grandeur nature de l'open free Trial sur le TFJV. Nous devons travailler un règlement Open free pouvant être utilisé sur de l'interrégional, du national, voire aussi sur un Trophée de France Indoor...

L'idée serait que l'été qualifie pour l'hiver : exemple : 12 premiers élites, cadets 2 (6 jeunes maxi). Cela pourrait être calé avec des épreuves existantes, avec un label simple en limitant les frais d'arbitrage et avec quelques primes pour les pilotes.

Priorités : Mettre à jour le règlement actuel et écrire un règlement open free.

Celui-ci a un intérêt certain pour le TFJV : Une zone sera d'ailleurs présentée cette année à Guéret et le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion des chefs d'équipes du lundi matin (explication – démonstration).

3) Appel d'offres prestataires. Coupes de France et Championnats de France 2015

Pour nos organisations, un appel d'offre à prestataires et fournisseurs est envisagé au regard de la situation financière de la fédération qui impose de faire des économies. Sur le terrain, Benjamin Cadet est seul à se déplacer sur les événements, aidé dans la préparation par des prestataires. Le souhait est de pouvoir bénéficier de la présence d'une assistante de la fédération qui permettrait d'améliorer encore la qualité. Nous devons améliorer le placement des Teams dont le système est critiqué. De plus, il est nécessaire de travailler sur la fourniture de meilleurs prestations (placement, alimentation diverses..). Hypothèse de travail : redonner la gestion des teams aux organisateurs sur chacun des sites de compétitions.

Sur le terrain : David MOREAU bénéficie d'un forfait sur l'année calculé sur la base des prestations à fournir sur l'ensemble des événements. Cette prestation doit être revue dans son contexte. Nous devons y travailler.

Sécurité piste DH : David ALLOUARD s'en occupe avec brio, mais tout comme celles de David Moreau ces prestations seront également renégociées.

Pour le Trial, soit on fonctionne avec le club s'il a de l'expérience et du savoir-faire en matière de traçage de zones soit comme en station ce sont des prestataires. Le tarif d'intervention reste assez onéreux.

Serge FROISSART : Je ne mets pas en cause la qualité, je constate que des économies sont réalisables sur cet aspect.

Il propose une solution alternative celle-ci devant être soumise à la FFC et à la DTN.

Vivien LUBCZANSKI: Nous informe du recrutement d'un logisticien qu'il n'a pas pu mettre à disposition cette année pour les Championnats de France. Il précise que de faire venir une assistante sur les épreuves serait compliqué.

Il répète que le recours à l'appel d'offres doit être la règle quel que soit les prestations et les prestataires.

Eric JACOTÉ: Pourquoi en sommes-nous arrivés à cette situation : Tout a été mis en place par le service DAS au fil du temps. La fédération est aujourd'hui comptable. Le travail est irréprochable, mais si l'on rapproche le coût au prix horaire cela reste cher.

Benjamin CADET: Le Camion PC Trial a été acheté avec le BMX, il est utilisé également par le VTT dans la mesure du possible (dates), et permet une économie réelle. (Coupes de France Trial, XCO, TFJV ...).

Eric JACOTÉ: Existe-t-il aujourd'hui quelqu'un de disponible pour assurer ce type de prestation. Il faut quelqu'un qui connaît l'environnement de nos épreuves et être ainsi capable de travailler en autonomie.

Nous risquons de vite tomber dans de l'amateurisme... au risque d'aller vers des complications et des échecs.

Ce n'est pas simplement pour une Coupe de France, c'est pour la quasi-totalité de nos événements. Nous sommes face à une problématique financière, pas en qualité, mais financièrement nous ne pouvons plus tenir comme nous fonctionnons actuellement.

Pour résumer, nous devons regarder concrètement avec Serge FROISSART au niveau trial ce qu'il est possible de faire.

Gestion de la salle d'inscription il y a des possibilités, placement des Teams, aussi, mais la « régie terrain » est à étudier, sans pour cela mettre à mal nos organisations.

Il faut du carré, du sérieux, pas de l'artisanal.

Voir aussi ce que Benjamin CADET peut reprendre en charge sur le terrain,

Nous ferons le point avec David MOREAU pour décider des orientations à prendre.

Tous les tracés (circuits, pistes) doivent aussi être contrôlés et validés par la DTN.

Les Championnats de France en « station » sera-t-il possible un jour « en plaine » ?

L'UCI vient de passer le cap en séparant XCO et DH pour le Mondial 2016.

Un constat : la TV vient parce qu'on les paye.

Si nous séparons XCO et DH, faudra-t-il faire un choix ?

France TV aujourd'hui est-il le meilleur diffuseur ?

Si nous voulons garder la retransmission, pouvons nous trouver un autre style ?

Pourrions-nous passer par des prestataires pour réaliser des clips vidéo sur toutes les coupes de France ?

Eric JACOTÉ: Nos structures sportives veulent un retour au travers d'images. Mais qui va déjà aujourd'hui sur le site de la FFC ?

Qui irait sur le site éventuellement créé ?

Vivien LUBCZANSKI : Nous avons un nouveau directeur du développement qui doit prendre en compte cette demande et voir ce qui est réalisable.

Il existe déjà une page Facebook FFC, utilisons la !

Emmanuel HUBER : Pourquoi ne pas relier les pagesen ouvrant une XC, une DH....

Emmanuel HUBER: Celui qui va voir le trial ne va pas voir obligatoirement le XCO ou d'autres disciplines, il ne faut pas se noyer.

Vivien LUBCZANSKI: Quoiqu'il en soit la FFC doit maîtriser sa communication

Il faut un représentant de la communication et envisager une réunion avec Grégoire LARTIGOT, mais certainement pas imaginer de séparer le VTT de la communication fédérale.

Il n'y a pas de budget supplémentaire à espérer, mais si nous pouvons mieux répartir, cela serait judicieux.

4) Demande officielle de la CNVTT pour la classification des Coupes de France en C1 dès 2015.

Nos évènements sont garantis de qualité minima par l'exigence de nos cahiers des charges.
Benjamin CADET : Un courrier est en court, c'est une priorité majeure.

Nous souhaitons une intervention forte à l'UCI de David LAPPARTIENT sur cette demande.

Nous avons proposé à des organisateurs des épreuves dédiées aux élites et aux juniors, indépendantes, en C3.

Cela permettra aux coureurs français de courir à domicile et marquer ainsi des points UCI.

Vivien LUBCZANSKI propose la mise en place d'un maillot de leader de la Coupe de France. Ce serait difficile par rapport aux partenaires (Teams) qui préfèrent voir leur coureur avec leur maillot officiel. Il est souhaité de proposer la mise en valeur des leaders par une plaque de cadre reconnaissable par une couleur spécifique,
C'est déjà fait en partie actuellement et sera amélioré pour 2015.

5) Modifications réglementaires

Les modifications doivent être envoyées avant le vendredi 11 juillet par e-mail.

Le modèle actuel fonctionne bien, nous n'allons pas refondre les règlements.

C'est donc statu quo. Juste le minimum suivant les remarques qui ont pu être apportées lors des épreuves ou par rapport à une prise en compte des modifications venues de l'UCI.

Quelques modifications sont souhaitées et proposées pour le Trial,

6) XCE

Son avenir se noircit par la décision de l'UCI de ne plus le placer sur ces coupes du monde, seul les Championnats du Monde subsistera en 2015.

Au niveau national, nous avons une vision différente et souhaitons son maintien sur nos évènements.

Les critères d'accessibilité s'assouplissent notamment en permettant l'accès à tous les juniors et en ouvrant aux 1 et 2èmes catégories sans distinction de spécialités.

En 2015 reconduite de la Coupe de France XCE.

Les conditions d'engagements sont revues.

La participation était gratuite du moment que le pilote était engagé sur une autre épreuve.

Cette clause disparaît un droit d'inscription sera désormais perçu à hauteur de 5€ pour 2015.

La grille de prix est à revoir et éventuellement à ajuster.

7) DH

Un bilan sera fait à l'issue de l'épreuve des Carroz.

Les inscriptions à partir de l'IPM restent souhaitable cela garantit que les pilotes aient fait de la DH

Constat actuel : Nous n'avons plus assez d'inscrits à ce jour....250 pour un possible d'environ 400

Il y a l'aspect fédéral, moins d'inscrits, moins de recette, mais c'est plus au niveau des organisateurs que cela est gênant, car ils attendent plus de monde.

Le haut niveau a été privilégié, comment se positionne t'on actuellement ?

Gérer les reconnaissances, le fonctionnement par groupe est un frein.

Ouvrir l'IP et on s'organise, on décloisonne les groupes sur l'entraînement.
Un retour à 400 serait une erreur (surcharge dans les recos...)

8) Engagements au Championnat de France

Benjamin CADET : Chaque année des comités ne règlent pas les engagements au France à cause de problèmes techniques. Cela reste à gérer par le service concerné.

Les hors quotas :

Liste DTN : 4 à 6 coureurs supplémentaires ont été autorisés à participer aux Coupes de France élites...

Sont-ils qualifiés d'office au France ou non ?

Qualifiés d'office : Par la Coupe de France

Engagements par les comités aux Championnats de France. Les hors quotas ?

Certains comités n'ont pas validé le paiement.

Techniquement : Notre proposition au lieu du « statut contrôlé », mettre les pilotes en « statut autorisé ».

Proposition : Que les qualifiés d'office s'engagent eux-mêmes....

Un coureur pro peut s'engager aux Championnats de France ?

Oui, c'est une exception à voir avec la DTN.

9) Championnat de France Masters

Le concept actuel ne satisfait plus en XCO.

Souhait des compétiteurs de revenir dans l'épreuve globale.

La CNVTT propose le retour des Masters au France dès l'édition 2015 à OZ en OISANS.

Seul le XC est concerné.

Yvon Vauchez : Dans l'hypothèse de placer les Masters le vendredi, il faudrait mettre ce même jour les Dames Juniors, afin de leur éviter un doublon avec le relai le dimanche matin. Par contre, il est souhaitable de laisser les cadettes le dimanche.

Proposition au minimum de deux courses Masters :

1) 30 – 39ans

2) 40 et + avec classement des + de 50 ans (comme en Coupe de France)

Master XCO en Coupe de France :

Il peut choisir de courir avec les Elites. Mais choisi en ne faisant qu'une épreuve par coupe, la possibilité de courir en masters ensuite n'est pas permise.

10) Teams et période de mutation

L'UCI a mis une période du 1er au 5 juillet, un mercato d'été en quelque sorte, nous nous positionnons comme l'UCI.

Il peut y avoir mutation: Team à Team et Club à Team

Points: Ce qui est acquis reste acquis pour le Team

Appellations des Teams.

Teams Elites UCI qui chez nous sont juste Teams de Marque, c'est paradoxal.

Propose que l'on soit automatiquement « Team français UCI »

DN 1, DN2 DN 3 pas de changement.

11) Promotion des épreuves UCI C3

Il est souhaité le développement d'épreuves en France en classe C3.

Plusieurs contacts en ce sens existent.

12) Calendrier des épreuves 2015 et 2016 (voir pré calendrier officiel)

Nous devons pouvoir y ajouter le programme des Enduros Coupe de France
Nous avons deux candidats Coupe du Monde, Lourdes en DH (avis favorable de l'UCI)
Le Puy en Velay en trial c'est non par l'UCI.
Trial en attente : Méribel et Pra Loup.

13) Sites VTT FFC

Joaquim LOMBARD nous précise que 21 projets sont en construction, l'intérêt pour le label est réel.

Deux axes sont à travailler dans le cahier des charges, plus de qualité et être plus en phase avec les attentes d'aujourd'hui : sentiers monotraces, ludiques, parcours plus faciles : 18% sont verts, obliger à au moins un ludique... (Définir le parcours ludique...)

Modification du cahier des charges en conséquence, Joaquim LOMBARD fait le nécessaire à ce niveau.

Vincent JACQUET : Les sites ça marche bien, mais quel est le retour sur le terrain, organisations, clubs, randonnées, licences....?

L'activité engendrée par les sites reste très correcte, de nombreuses randos d'or le sont sur ces sites de pratiques.

Joaquim LOMBARD exprime le souhait que tous les parcours soient numérisés avec Garmin. Il est à noter que nous sommes actuellement en période de renouvellement avec ce partenaire, et que nous espérons la continuité.

Communication : Nouveau site internet, application Smartphone et androïde, Assises des Sites VTT: Elles auront lieu fin septembre à Guéret, Eric JACOTÉ président de la CNVTT et Vice-Président de la FFC y participera.

Il est prévu au programme du samedi matin plusieurs ateliers dont le public scolaire, le VTT électrique....

Une nouveauté 2014 avec le vendredi après midi, l'invitation aux Assises des représentants FFC au sein des CDESI.

14) MBF

La relation ... quelle est la politique de la fédération avec la MBF.

Pas de lien direct entre la FFC et la MBF mais elle peut intervenir auprès de nos structures déconcentrées au plus près du terrain, par contre nous les soutenons, ils ont besoin de mécènes. Nous avons un représentant dans le conseil d'administration qui est Philippe BERTEAUX.

15) TFJV

Tout est prêt pour l'édition 2014. Alain GHILONI a revu avec l'organisateur les derniers détails techniques d'organisation et les plannings d'hébergement.

23 équipes sont engagées, à noter la présence de la Martinique avec des benjamins et des minimes.

Seuls sont absents les comités Nord Pas de Calais et Picardie.

Une visite récente a été effectuée par Philippe CHANTEAU et Emmanuel HUBER à Guéret pour la finalisation des tracés (principalement de l'orientation et la DH début juillet). A noter que Philippe CHANTEAU qui a préparé avec Alain GHILONI le rendez vous 2014, sera remplacé à partir de Guéret par Emmanuel HUBER ;

Il est abordé le possible programme sportif 2015 et 2016.

Quel type d'épreuves à programmer aux Ménuires en 2015 et au Lac Blanc en 2016 ?

Revenons nous à l'habituel ? Rappelons que pour 2014 seuls les benjamins et minimes auront l'épreuve d'orientation au programme, alors qu'il est proposé aux cadets et cadettes un XCE.

Donnons-nous le temps de laisser l'édition de cette année se passer pour faire le point. Information : Cette année à Guéret, nous mettrons en place une zone Trial « Open Free » en test afin de voir si nous choisissons ce nouveau style. Nous ferons le point et déciderons à l'issue de l'édition 2014 à Guéret.

16) Tour de Table

André LECAT:

Les « Non licenciés » sur les Coupes de France Enduro. Positionnement en licence à la journée... qui en fait est peu vendue, pour la décharge, l'information est donnée. Les participants sont des consommateurs...

Vivien LUBCZANSKI: La carte à la journée, ou la licence, c'est l'assurance obligatoire pour tout participant.

Eric JACOTE: Historique rapide, l'intégration de l'enduro a été faite dans un esprit d'ouverture, une pratique libre d'accès.

Pour la Coupe de France, il faudra que la réglementation évolue et que les règles d'inscription soient réajustées.

Yannick Tirel :

Ce soir nous avons la Réunion des Teams. J'ai vu pratiquement tous les Teams dans le paddock. J'attends maintenant des questions et des propositions.

Jean Pierre BRUNI : Nous devons parler de communication. Les attentes sont fortes au sein des teams.

Yvan CLOLUS : Règlement Team à programmer pour les années à venir, le séminaire doit servir de tremplin pour sortir les propositions

80% pour les juniors : sera appliqué en France

Le secrétaire
Alain GHILONI

Le président de la CNVTT
Eric JACOTÉ

Annexe 1: Calendrier prévisionnel 2015

Point de l'OJ - Commission Nationale VTT



Propositions de la Commission Au Bureau Exécutif du 31 juillet 2014

1.1. Réglementation des teams VTT

La commission propose de supprimer la hiérarchisation entre les teams de marque et les teams de marque élite et de retenir qu'un seul niveau : « team de marque ». La différenciation des structures, du point de vue communicationnel et dans l'espace « teams » sur les lieux d'organisation des épreuves, se ferait par rapport au niveau international des structures, selon l'ordre décroissant : « team UCI élite », « team UCI », « team non UCI ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

1.2. Réglementation de la Coupe de France de cross-country

La commission propose de ne pas laisser aux licenciés « master » la possibilité de courir dans deux courses distinctes lors du même week-end. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et devra être soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa prochaine séance programmée les 24 et 25 octobre 2014.

1.3. Composition des équipes de comités régionaux pour l'épreuve par relais des Championnats de France

La commission propose que les équipes des comités régionaux de l'épreuve par relais soient ainsi composées en 2015 : 1 homme de plus de 22 ans, 1 dame ou 1 junior dame, 1 espoir homme, 1 junior hommes. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et devra être soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa prochaine séance programmée les 24 et 25 octobre 2014.

1.4. Réglementation du championnat de France et de la Coupe de France de crosscountry éliminator

La commission propose de simplifier l'accès à cette discipline en permettant aux compétiteurs titulaires d'une licence de 1^e ou 2^e catégories de toutes les spécialités de participer, ainsi qu'à tous les licenciés titulaires d'une licence « junior ». La commission propose également, qu'à partir de 2015, le droit d'inscription soit de 5 € par pilote lorsque l'épreuve est organisée lors d'un week-end de Coupes de France combinées (avec crosscountry).

Après quoi, le Bureau exécutif propose, à l'unanimité, que pour 2015, l'épreuve du championnat de France de « cross-country éliminator » et celle des manches de Coupe de France soient ouvertes :

- Pour les courses « hommes » : aux compétiteurs français titulaires d'une licence de 1^e, 2^e catégorie ou « juniors » ;
- Pour les courses « dames » : aux compétitrices françaises titulaires d'une licence de 1^e, 2^e, 3^e catégorie VTT ou « juniors ».

Les courses auront lieu si, au minimum, 12 compétitrices sont régulièrement inscrites par les comités régionaux, dans les délais notifiés.

Le droit d'inscription serait de 5 € par pilote lorsque l'épreuve est organisée lors d'un weekend de Coupes de France combinées (avec cross-country).

Ces propositions seront soumises à l'examen du Conseil fédéral lors de sa prochaine séance programmée les 24 et 25 octobre 2014.

1.5. Championnats de France de cross-country « masters »

La commission propose que les championnats de France de cross-country « masters », traditionnellement organisés d'une manière distincte (autre lieu et autre date) des autres championnats de France généraux, y soient intégrés à partir de 2015. Ces épreuves spécifiques pourraient se dérouler

le vendredi. Les inscriptions seraient gérées par la Direction des activités sportives et s'effectueraient par la plateforme « majépreuve ».

Après quoi, le Bureau exécutif se déclare, à l'unanimité, favorable à cette proposition, qui sera soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa prochaine séance programmée les 24 et 25 octobre 2014.

1.6. Modalités d'inscriptions aux championnats de France

Afin de diminuer les lourdeurs administratives générées pour les comités régionaux et au sein de la Direction des activités sportives, la commission propose qu'à partir de 2015, la pré-inscription des pilotes « hors quota » et des pilotes qualifiés d'office puissent être annulée directement par les comités régionaux sur la plateforme d'inscription « majépreuve », sans avoir à solliciter les services de la FFC. Le Bureau exécutif demande à Henri LAFARGUE d'étudier cette faisabilité.

1.7. Plaques distinctives pour les leaders lors des manches de Coupe de France

Afin de promouvoir le classement général de la Coupe de France et d'améliorer la visibilité des leaders, la commission propose de remettre en place, à partir de 2015, le principe de plaques distinctives pour les leaders des classements provisoires de la Coupe de France.

Ces plaques seraient de couleur rouge.

ANNEXE 1

SAISON VTT 2015

COUPE DE FRANCE VTT

Tous les manches de Coupe de France XCO, DHI, TRIAL sont UCI Classe 1, et les manches XCE sont UCI classe 3.

27 AU 29 MARS MARSEILLE (13) X-COUNTRY (XCO)/X- COUNTRY ELIMINATOR (XCE) # 1

17 AU 19 AVRIL SAINT POMPON (24) XCO/XCE # 2

25 ET 26 AVRIL POITIERS – VOUNEUIL SOUS BIARD (86) TRIAL # 1

8 AU 10 MAI PLOEUC SUR LIÉ (22) XCO/XCE # 3 TRIAL # 2

19 au 21 JUIN LONS LE SAUNIER (39) XCO/XCE # 4

27 ET 28 JUIN LES ANGLES (66) DESCENTE # 1

25 ET 26 JUILLET LES CARROZ (74) DESCENTE # 2

14 AU 16 AOÛT MONTGENÈVRE (05) XCO # 5 DESCENTE/TRIAL # 3 RELAI TEAMS VTT

CHAMPIONNATS DE FRANCE VTT

17 JUILLET OZ EN OISANS (38) XCO MASTERS

16 AU 19 JUILLET OZ EN OISANS (38) XCO/ XCE/DESCENTE/TRIAL/RELAJ COMITES

25 ET 26 JUILLET LES CARROZ (74) DESCENTE MASTERS

13 SEPTEMBRE TOURNUS (71) XC MARATHON

TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES VETETISTES

3 AU 7 AOÛT LES MENUIRES (73)

UCI JUNIOR SERIES

15 AOÛT MONTGENÈVRE (05) XCO

COUPE DU MONDE VTT

11 ET 12 AVRIL LOURDES (65) DHI

10 AU 12 JUILLET LA MONGIE (65) TRIAL

21 AU 23 AOÛT ALBERTVILLE (73) TRIAL

COUPE DE FRANCE ENDURO SERIES:

9 ET 10 MAI BLAUSASC (06)

20 ET 21 JUIN VAL D'ALLOS (04)

27 ET 28 JUIN MILLAU (12)

25 ET 26 JUILLET LES ORRES (04)

8 ET 9 AOÛT VALLOIRE (73)

22 ET 23 AOÛT TIGNES – VAL D'ISERE (73)